

Bulletin d'information destiné à tous les partenaires de la mise en œuvre

(numéro 4, mai 2016)

Il nous fait plaisir de vous transmettre ce bulletin vous permettant de suivre la mise en œuvre des orientations ministérielles en télésanté. N'hésitez pas à rediffuser ce bulletin dans votre organisation.

L'état d'avancement du projet

Nous sommes de retour après quelques mois d'absence de parution du bulletin sans pour autant avoir diminué le rythme des travaux. La mise en œuvre des orientations ministérielles progressent bien. Nous avons réalisé 24 des 37 livrables planifiés dans les 3 volets des orientations. La gouvernance en place est opérationnelle. Plusieurs outils et processus de fonctionnement ont été harmonisés ou développés et seront disponibles au réseau prochainement. Des orientations nationales sont en développement pour certains domaines cliniques et les priorités locales des établissements seront connues d'ici le mois de juin 2016.

Volet Gouvernance en télésanté

- Le CCT du CUSM assure la gestion opérationnelle technologique pour l'ensemble des équipements du CCT du CHUM depuis le 16 février 2016 tel que prévu dans les orientations ministérielles. Pour les usagers, il n'y a aucun changement dans les services et les processus auxquels ils sont habitués.
- Les 4 centres de coordination en télésanté (CCT) effectuent, sur une base régulière, des rencontres de leurs comités territoriaux de gestion des opérations en télésanté (CTCOT) respectifs.

Volet Optimisation du catalogue des activités cliniques en télésanté

- Les CCT ont récemment sollicité les pilotes d'établissement via le CTCOT afin d'identifier les priorités de développement de services en télésanté pour la prochaine année. Ces priorités seront discutées au comité national de coordination opérationnel en télésanté (CNCOT) au cours du mois de juin 2016 et ensuite au comité exécutif ministériel. Il est à noter que les besoins liés à la téléformation sont pris en compte dans le cadre du projet de formation continue partagée dirigé par la Direction du personnel réseau et ministériel.

Volet Optimisation de l'offre de services des centres de coordination en télésanté

- Les travaux sur l'offre de services provinciale des CCT sont terminés. Ces travaux visaient principalement l'harmonisation et l'optimisation de l'offre de services et des équipes des 4 CCT. Cette offre de services provinciale sera présentée au Comité directeur du MSSS le 18 mai prochain. Elle sera disponible au réseau par la suite. Le document permettra aux établissements de connaître les services offerts par les 4 CCT au Québec afin d'y recourir au besoin. Il contient une fiche explicative par service regroupée dans 7 volets. On retrouve dans chaque fiche les éléments suivants; l'alias, la clientèle cible, la description du service et les conditions d'obtention. Un formulaire de demande de service est disponible à la fin du document.

Les principales activités à venir

- La planification d'un événement sur une journée avec tous les pilotes des établissements afin présenter les différents outils élaborés par le CNCOT. Cette journée visant le transfert de connaissances est prévue pour l'automne 2016.
- La constitution d'un répertoire des services de télésanté au Québec prévu pour l'automne 2016
- Le développement des orientations nationales pour les télésoins, la télépathologie et le télédepistage de la rétinopathie diabétique.
- Le déploiement du système de réservation de visioconférence IRIS pour les territoires des RUIS McGill et Sherbrooke
- La mise à jour des orientations ministérielles en télésanté

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Sylvie Collette, pilote clinique ministérielle (sylvie.collette@msss.gouv.qc.ca)